

**N°17-11-116**

L'an deux mil dix-sept, le lundi 27 novembre à 18 heures 30, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian LEROY, Président, suite à la convocation en date du 16 novembre 2017.

Présents :

Mesdames CARVALHO H. ; POULAIN P. ; DE JONGHE N. ; LASSALLE M. ; DELRUE J. ; DEGREMONT F. ; WESTENHOEFFER V. ; BERQUEZ M.L. ; BEAUBOIS B. ; BOIN E. ; LEMAIRE C.

Messieurs PRUVOST M. ; BOUFFART J. (reçoit pouvoir de JM ALLOUCHERY) ; DUWAT A. ; DELPORTE L. ; LHEUREUX M. ; FRANQUE G.A. ; SENECAT D. ; BRUGGEMAN M. ; DELATTRE J. ; SAGNIER F. ; MONFAIT D. ; DUFOUR O. ; CLABAUT A. ; FOURNIER D. ; COLIN G. ; MAGERE M. ; WALLET B. ; WAUQUIER A. ; COYOT J.C. ; WAVRANT M. ; CORDIER A. ; BACQUET J. ; DENUNCQ R. ; TELLIER C. ; LEFEBVRE S. ; DELATTRE G. ; DELANNOY J. ; WYCKAERT G. ;

Absents excusés :

Madame DOURIEZ D.

Messieurs ALLOUCHERY J.M. (donne pouvoir à J. BOUFFART) ; VASSEUR C. ; GARDIN J. ; CROQUELOIS J.M. ; CHARLEMAGNE V. ; FOURRIER B. ; BEE D.

Absents :

Madame POURCHEL I.

Messieurs GARENAUX M. ; GALLET J.M. ; HOCHART J.L.

Monsieur Jacques DELATTRE est élu secrétaire.

**OBJET : BUDGET PRINCIPAL – DECISION MODIFICATIVE N° 2**

**Rapporteur : Jacques BACQUET**

Afin d'abonder les chapitres 011 (charges à caractère général) et 012 (charges de personnel), il est nécessaire de procéder à une décision modificative, en diminuant les chapitres 66 (charges financières) et 67 (charges exceptionnelles).

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, **DECIDE** les modifications budgétaires suivantes :

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES		RECETTES	
Article (Chap.) – Fonction - Opération	Montant	Article (Chap.) – Fonction - Opération	Montant
2313 (23) – 413 – 129	276 000,00 €	28... (040) – 01	26 000,00 €
2135 (21) – 411 – 102	-250 000,00 €		
	<b>26 000,00 €</b>		<b>26 000,00 €</b>

## FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (Chap.) - Opération	Fonction -	Montant	Article (Chap.) - Opération	Fonction -	Montant
6162 (011) -	020	73 000,00 €	70631 (70) -	414	41 000,00 €
6232 (011) -	414	41 000,00 €			
6455 (012) -	020	60 000,00 €			
657363 (65) -	90	-34 000,00 €			
66112 (66) -	020	-25 000,00 €			
6745 (67) -	020	-100 000,00 €			
6811 (042) -	01	26 000,00 €			
		<b>41 000,00 €</b>			<b>41 000,00 €</b>

Pour extrait conforme.

Le Président,

